

champêtre; ce qui valut à son poème sur les *Plaisirs de la campagne*, d'excellents corrections, des variantes nombreuses.

Orphelin de bonne heure, il lui était dû des comptes de tutelle; il se les fit rendre, à son retour, en vue d'une alliance qu'il crut pouvoir de suite contracter; mais la conclusion en fut subordonnée à l'achèvement du cours de droit qu'il avait commencé. Une place au barreau pour le bonheur du jeune ménage avait quelque chose de plus sûr, aux yeux des parents, que celle qu'il convoitait sur l'Hélicon. Il devint donc légiste, mais légiste de bonne foi. Il écrivait, au mois de décembre 1818, à son cher Blétry :

« Enfin j'habite Toulouse, bien décidé d'y réparer le temps perdu à Luxeuil. Je travaille douze heures par jour, et vous verrez si je sais mettre à profit vos conseils et être digne du vers d'Hésiode. Passer docteur ès-lettres dans 4 mois, docteur en droit dans 16, voilà ma tâche.... »

De Loy tint parole : ses études furent sérieuses et fortes, mais il n'abandonna point pour cela la littérature, qui de première était devenue sa seconde inclination.

Ses vers étaient aimés, recherchés. Ses relations avec des gens de mérite étaient fréquentes. On s'occupait alors du procès Fualdès; le rôle que jouait M^{me} E. Manzoni dans ce drame sanglant avait acquis à cette Aveyronnaise une célébrité qui préoccupait quelques jeunes têtes, folles du merveilleux. Et, faut-il le dire, ce nom, partout répété, imprimait quelque chose de sententieux aux jugements que cette femme, aux aventures tragiques, se mêlait de porter. On en était venu à souhaiter d'elle un suffrage, même littéraire. M^{me} Staël, Clémence Isaure, dans les rues d'Albi, d'Albi ainsi préoccupé, n'auraient pas vu troubler probablement leur incognito. La littérature oubliait les Jeux Floraux, elle faisait acte de foi et hommage à cette nouvelle puissance, et les vers de De Loy, mêlés à ceux de cent autres poètes, adressés à cette idole d'une semaine, lui valurent ce petit diplôme :